

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13.Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@gmail.com Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

L'A.G 2017

Vocabulaire de Droite :
500 €/mois : assisté
5000 €/mois : assistant



On lui avait dit de faire court, il l'a fait !

On lui avait dit d'être sans langue de bois, il n'a pas hésité à mettre en avant nos manquements (continuité syndicale, fonctionnement du bureau, implication plus active de nos adhérents...)

On lui avait dit d'être concret, il a été en annonçant les axes de direction de la Section pour 2017, exposant les tenants et aboutissants de nos futures actions et batailles à mener.

Il a même envisagé une SORTIE des Retraité(e)s de la FAPT POSTE dès les beaux jours revenus.

Jean-Paul Castaing,* notre Secrétaire chargé de présenter le rapport introductif aurait-il oublié des choses ?

Les interventions de Georges Arrighi (Mutuelle*) , d' Eliette Mautref (affaires sociales*) et de Momon Aventiny (RGPP) et de Jocelyn Jauffret (Congrès UCR* : journée nationale d'action commune des retraités) - ont complété ce rapport et la discussion qui s'est immédiatement engagée avec les 22 présents a permis de se rendre à l'évidence :

La SANTE et la COTISATION MUTUELLE qui en découle sont au cœur de NOS PREOCCUPATIONS

Même si l'objectif final de la revendication reste la prise en compte par une Sécu revitalisée du remboursement à 100%. Avec force, ils ont renouvelés leur exigence de voir la Poste, comme pour les actifs participer à la cotisation mutuelle. Pour faire avancer cette revendication, quoi de plus naturel que d'aller la porter (en délégation ou en manifestation si nous sommes assez nombreux) aux dirigeants de la Postes (la DEX ou la DNSA) en envisageant une date en mars

Momon a été chargé de préparer un 1^{er} dossier personnel sur la RGPP et ses conséquences (perte d'indice) pour une action en justice et s'en servir, selon la réponse, pour généraliser les recours !

Et la prochaine Réunion (le 23/02) , sera consacrée au 11^{ème} congrès de l'UCR (Bordeaux du 13 au 17 mars) dont une retraitée FAPT des B d R nous y représentera.

Nous avons pris la décision de réclamer une « salle du souvenir » dans la nouvelle configuration de l'ex Marseille RP (Barbusse) qui verra le jour. Tant de nos camarades s'y sont illustré[e]s pour acquérir de nouveaux droits pour les postier(e)s

C'est autour d'une belle et bonne tablée que se termina cette journée (Pâte au pistou et Galette républicaine au menu)

Non rassurez-vous, le barde J.Paul n'a pas chanté mais était enchanté de la tenue de cette Assemblée Générale, tout comme les autres membres du Bureau !

Nous étions 22 autour de la table des « débats autant qu'à celle du repas !

Camarades, 22 c'est bien mais 40,50,100 pour faire avancer nos revendications en cette année 2017 qui s'annonce difficile, ce serait mieux et nous donnerait un peu plus d'espoir même si nous ne nous résignerons jamais à laisser les choses en l'état .

[*] [A lire sur le Blog](#)

JUSTICE DE CLASSE

Mur du son franchi par la Justice, sans 49.3 !

Là Valls n'a pas mis le temps. . .
En 24 heures, pour une faiblesse petite calotte bien ridicule le jeune breton a été condamné à 105 heures de T.I.G et 3 mois de prison avec sursis.
Les Balkany eux sont toujours libres malgré la batterie de cuisine qu'ils ont au cul,
Miss FMI alias Christine Lagarde relaxée bien que reconnue coupable,
Dassault encore en liberté, et tant d'autres politicards véreux. . .

Les Goodyear condamnés, Relaxe générale pour la famille Wildenstein.



Et que dire des militants de La Poste menacés de licenciement au moindre prétexte !
Dernier en date : Licencié pour un retard de 3' à la livraison d'un colis à DPD, filiale de La Poste chargée de la livraison des colis

QUAND LES LOIS DE LA REPUBLIQUE PROTEGENT LES NANTIS CONTRE LES PAUVRES, LES POURRIS CONTRE LES VICTIMES, ALORS SEUL LA REBELLION EST LEGITIME



Prélèvement à la source ou pourquoi faire simple !

Qu'est ce qui changerait pour nous retraités avec ce prélèvement ?

Nous recevons toujours l'avis d'imposition des services financiers, mais nos impôts seront prélevés par nos caisses de retraites avant de percevoir les revenus des pensions. Pour les salariés du privé, ce sont les employeurs qui prélèveraient l'impôt directement sur les salaires.

Comme il est impossible de calculer en temps réel l'impôt sur le revenu les contribuables devront payer le reliquat de leurs impôts l'année suivante et ne percevraient que l'année d'après les éventuels crédits d'impôts.

Plutôt que de se référer uniquement aux agents des finances publiques, spécialement formés à la fiscalité, les contribuables, en cas d'erreur ou de changement de situation, devront à la fois se retourner vers leurs employeurs et les services fiscaux

En cas de changement de situation conduisant à une variation significative de l'impôt ce sera au contribuable de faire une demande de mise à jour de son taux de prélèvement à la source et lui faudra attendre 3 mois avant que la modification soit effectuée, si les moyens humains et techniques pour répondre aux multiples sollicitations restent suffisants.

Les conséquences (nuisibles et prévisibles) de ce système

1. Déjà on constate que cela ne simplifie en rien, et pas toujours la situation du contribuable.
2. Il y a fort à parier que le gouvernement prenne prétexte pour, à nouveau, réduire les moyens en personnel de l'administration fiscale. Pour 2017, 1200 suppressions d'emplois sont déjà programmées, bonjour la courbe du chômage alors que la retenue à la source n'allège en rien le travail des services fiscaux, mais le complexifie.
3. A l'instar de la TVA, elle aussi recouvrée par les entreprises, on peut craindre le pire. Les sommes perçues par les employeurs constitueront une avance de trésorerie, d'où difficultés de recouvrement par le fisc, problèmes de contentieux, de liquidations d'entreprises ou simplement fraude.

En 2010, **388** personnes détenaient autant de richesses que **la moitié** de la population mondiale.

En 2011, ils étaient **177**

En 2012, **159**

En 2013, **92**

En 2014, **80**

En 2015, **62**

En 2016.

8!!

SI VOUS AVEZ UNE ADRESSE GMAIL .

Ce qui va suivre va certainement vous intéresser. Des hackers ont fabriqué une naque qui leur permet de récupérer vos données et ainsi d'usurper votre identité. Dans le détail : vous recevez un e-mail de vos contacts qui a été contaminé.



in-
ar-
té.
d'un
Cet

envoi est accompagné d'une pièce jointe. Quand vous cliquez sur elle, vous êtes redirigés vers une page à l'apparence de votre Drive, le service de stockage de

Google. Ensuite, une page s'ouvre (la pièce jointe est en fait une image associée à un lien renvoyant automatiquement vers une page web et vous apparaissez comme déconnecté. On vous demande ainsi de rentrer vos identifiants pour pouvoir ouvrir le document en question. C'est là que les "pirates" sont censés récupérer votre mot de passe. Donc....MEFI !

Don d'organes:

Faire connaître un refus au don par internet.



La loi Santé a renforcé le "consentement présumé" au don d'organes. Il faut de **chaque adulte majeur décédé un donneur**

présumé consentant.

Mais cela ne signifie pas pour autant la fin du refus du prélèvement. Les personnes désireuses de s'opposer de leur vivant au prélèvement de leurs organes et tissus et soucieuses de faire connaître leur position ont toujours à leur disposition **le registre national des refus qui vient de s'enrichir d'une version numérique..du refus en ligne**

Jusqu'à présent, vous pouviez exprimer par écrit et par courrier postal votre refus pour être enregistré sur le registre national des refus qui compte aujourd'hui **150 000** inscrits.

• Depuis le 23 janvier 2017, il est également possible d'exprimer votre volonté en ligne sur le site internet du registre national de refus à l'adresse

<https://www.registrenationaldesrefus.fr/>

Enfin, vous pouvez réviser ou révoquer à tout moment votre inscription sur le registre national des refus.

• D'autres modalités de refus prises en compte

Si vous n'avez pas rempli le formulaire du registre national des refus, vous pouvez toutefois **confier un document écrit à un proche**: il sera votre garant au moment du décès auprès des équipes médicales.

Il est aussi possible de **communiquer de vive-voix votre opposition** à vos proches. Au moment du décès, ils devront ensuite l'attester, par écrit, auprès de l'équipe médicale et **retranscrire par écrit les circonstances précises de l'expression de ce refus**



Il s'est préparé aussi à Marseille !

Tout, tout, tout, vous saurez tout sur ce Forum marseillais !
Et en plus??

Et en plus, c'est tout en vidéos sur le site des Retraités CGT13.

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/> ou utilisez ce lien minimisé : <http://urlz.fr/4HEg>

100% des retraités GAGNANTS au tirage local avaient pris un billet de la souscription nationale !

2^{ème} lot : ➤ 154 944 (Retraité Raphaëles les Arles)

8^{ème} lot : ➤ 153 367 (Retraitee Aubagne)

Notre Bureau de Section a décidé de faire de 2017

L'ANNEE de VIE NOUVELLE

Je m'abonne
(6 N° par an).
J'adresse un
chèque de 12€
avec mes coord-
onnées au siège
du Syndicat

8 - 18 | LE DOSSIER V.N

LE SYNDICALISME REVENDICATIF POUR CIBLE

- Que cache cette haine envers la Cgt ?
- Quatre mois de lutte contre la loi Travail
- Les « indépendants » de chez Simca
- Ces syndicats qui dérangent
- François Thiéry-Cherrier: « Des cahiers locaux de revendications pour les retraités »



PHILIPPE MARTINEZ, LA CGT ET LES PRESIDENTIELLES !

Comment la CGT va-t-elle se positionner vis-à-vis des candidats à la présidentielle, en particulier de Jean-Luc Mélenchon que certains dirigeants ont l'intention de soutenir ?

Nous allons en discuter bien sûr mais je ne doute pas que nous appellerons à faire barrage au Front national comme lors des précédentes élections. Pour le reste, la Confédération générale du travail doit garder ses distances avec les candidats. Notre rôle est de poser des questions et de voir comment les candidats se positionnent et nous rencontrerons ceux qui le demandent. Maintenant, je ne souhaite pas que les membres

du Bureau confédéral [direction resserrée de la CGT] prennent position pour tel ou tel. Et je ne vous dirai pas pour qui je vais voter. Cela dit, je ne suis pas le patron de la CGT mais le secrétaire général de la confédération. En vertu du fédéralisme, chacune de nos organisations est indépendante. Et à titre individuel, un secrétaire d'Union départementale ou de fédération a toute liberté d'appeler à voter pour qui il veut



Venez en discuter...

- Le 11^{ème} Congrès de l'UCR.
- Actualités sociales ; faire entendre nos revendications dans ces prochaines élections.
- Actions revendicatives à préparer : délégation ou manifestation pour porter notre revendication aux responsables de La Poste.

On déjeunera ensemble !

- Tél pour confirmer votre présence :
06.09.43.73.33 / 06.83.18.55.88 / 04.91.11.60.95.